

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE OPTION : SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIAL



Durée

14 heures dont
7h pour l'ALM



Lieu

Intra



Groupe

De 2 à 10 personnes



Tarif

Sur devis

Cette Formation est organisée et dispensée sous l'habilitation délivrée par l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS) à L'Association de Marseille des secouristes CROIX BLANCHE, Entité habilitée niveau 1 pour la formation des acteurs Prap-2S, Numéro d'habilitation : 1510410/2022/Prap-2S-01/O/07, Délivrée par la Commission Nationale d'Habilitation conformément au Document de Référence du dispositif en vigueur.

■ Prérequis

Certificat PRAP 2S n'ayant pas dépassé un délai raisonnable

■ Public concerné

Salariés des secteurs sanitaire et médico-social, qui ont déjà obtenu le certificat d'acteur prévention des risques liés à l'activité physique option sanitaire et médico-social.

■ Objectifs de la formation

Maintenir et d'actualiser les compétences du salarié à participer à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

■ Compétences visées

- Retours d'expérience sur l'intérêt de la prévention
- Réactivation de mémoire sur les risques de son métier
- Observer et analyser sa situation de travail
- Proposer des pistes d'amélioration de sa situation de travail
- Remonter l'information aux personnes concernées
- Rappel sur les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Perfectionnement sur la mobilisation des personnes

■ Méthodes pédagogiques

Travaux de groupe / Réactivations de mémoire / Travaux pratiques

Mises en situations professionnelles (réelles ou reconstituées) avec retours d'expériences

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

OPTION : SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIAL

■ Moyens pédagogiques

- Ordinateur
- Vidéo projecteur
- Documents d'analyse
- 1 fauteuil roulant à accoudoirs escamotables pour 4 ou 5 stagiaires
- 1 lit médicalisé électrique pour 4 ou 5 stagiaires
- 1 disque de pivotement
- 1 planche de transfert
- 1 drap de glisse
- Du matériel de verticalisation (verticalisateur, guidon de transfert...)
- 1 lève-personne
- Vidéos de présentation

■ Organisation de la formation

14 heures en présentiel dont 7 heures consacrées à l'ALM

■ Modalités d'évaluation

Suivre la totalité de la formation et satisfaire à l'épreuve certificative de fin de formation

■ Sanction

Certificat d'acteur PRAP 2S

■ Modalités et délais d'accès

Contacter le secrétariat minimum 15 jours ouvrés avant le début de la formation

■ Maintien et actualisation des compétences

7h tous les 24 mois

■ Formation accessible aux personnes handicapées

Oui. Contacter le référent Handicap un mois avant la session pour préparer d'éventuelles adaptations.

■ Qualification des formateurs

Titulaire du certificat de « Formateur prap » 2S ou de « Formateur de Formateurs prap » 2S valide.

☒ Programme conforme au document de référence PRAP - Version 9 - 01/2021

Nous contacter



CROIX BLANCHE PREVENTION
10 boulevard Tisseron – 13014 Marseille
Tél : 09 78 08 25 15 – www.croixblanche prevention.com